

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES
--

RELANCE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE N°OBR/04/S/2019-2020 POUR LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE DES SPOTS ET DES VIDEOS DE SENSIBILISATION DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DU CONTRIBUABLE.

Date de Publication : 17/10/2019

Date d'ouverture : 05/11/2019

1. Objet.

L'OBR réinvite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées **pour la production audiovisuelle des spots et des vidéos de sensibilisation** dont les spécifications détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2019-2020.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué d'un seul lot.

L'attributaire devra produire tous les spots et des vidéos de sensibilisation sur commande, tels que demandés par les services de la communication avec un contenu qui lui sera fourni.

4. Délai d'exécution du marché

Les films, spots et les autres types de supports de communication pour diffusion demandés seront produits sur commande dans le cadre de la célébration de la Journée du Contribuable. Le délai de production de chaque élément demandé sera précisé lors de chaque commande.

Les films seront réalisés sur commande en mettant en scène un thème ou bien un sujet dans le cadre des activités de l'OBR. Le thème lui sera donné au début de chaque commande en ce qui concerne le film et le spot télévisé et l'agence idéal devrait être à mesure de fournir une vidéo prête (pour chaque cas) dans un délai qui sera précisé lors de chaque commande.

Les thèmes des spots radio lui seront transmis au début de chaque commande et l'agence choisie devra en remettre le CD prêt pour diffusion dans un délai qui sera précisé lors de chaque commande.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

L'agence de communication audiovisuelle doit être professionnelle pour la conception et la mise en théâtre des scénarios afin de pouvoir mieux expliquer les procédures fiscales. Il s'agit de mettre en scène certains thèmes qui nous tiennent à cœur pour essayer de passer le message auprès de nos contribuables, d'une façon exemplaire visant le changement des comportements et de perceptions, ainsi que la transmission efficace des informations. En cas de besoin, il pourrait lui être demandé de filmer certaines étapes importantes de nos interventions dans le cadre de nos activités aux bureaux comme sur terrain. Il est important de signaler qu'il doit disposer du matériel qui puisse lui permettre une prise d'image et de son de très bonne qualité.

NB : Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30' à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II,
Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille (50.000) Francs Burundais non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **07/11/2019 à 10 heures**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offres pour la production audiovisuelle des spots et des vidéos de sensibilisation; DAO N°OBR/04/S/2019-2020, A n'ouvrir qu'en séance publique du 05/11/2019 à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **05/11/2019 à 10h 30'** dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6^{ème} étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

L'ouverture des offres se fera en deux temps: en premier temps, les offres techniques seront ouvertes et analysées; en deuxième temps, seuls les soumissionnaires qui auront été qualifiés techniquement verront leurs offres financières ouvertes et analysées.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de **quatre cent mille francs burundais (400.000 FBU)** est exigée.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Commissaire des Services Généraux de l'OBR dix (10) jours calendaires au plus tard avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 16/10/2019

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Gérard SABAMAHORO

